



Enseignement supérieur européen : le processus de Bologne : le système LMD

Actualité législative publié le **21/08/2024**, vu **795 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON](#), petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

Enseignement supérieur européen : le processus de Bologne : le système LMD et les ECTS

Le processus de Bologne est un processus de rapprochement des systèmes d'[études supérieures européens](#) amorcé en 1998 et qui a conduit à la création en 2010 de l'[espace européen de l'enseignement supérieur](#), constitué de 48 États. Cet espace concerne principalement les États de l'[Espace économique européen](#) ainsi que, notamment, la [Turquie](#) et la [Russie](#).

SOURCE ET DE PLUS :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Processus_de_Bologne

DE PLUS :

<https://www.touteurope.eu/economie-et-social/enseignement-superieur-dans-l-ue-le-processus-de-bologne/>

<https://education.ec.europa.eu/fr/education-levels/higher-education/inclusive-and-connected-higher-education/bologna-process>

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-processus-de-bologne-questions-reponses-47254>